BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 311

51 – MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Ventes et cessions

989 738 901 RCS Reims.
JADIS.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Adresse : 31 b, Rue Chocatelle, 51200 Épernay.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 36000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : La vente de vêtements et accessoires,La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat titres ou droit sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements,Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement..
Adresse : 31 b, Rue Chocatelle, 51200 Épernay.
Précédent propriétaire : 512 953 357 RCS Reims. **PERL'AZUR.**
Date de commencement d'activité : 1er septembre 2025.
Publication légale : Les Petites Affiches Matot Braine *du* 22 septembre 2025.
Oppositions : Me Cachet, notaire à Epernay (51200), 14 rue Jean Moulin.
Commentaires : Acte Authentique en date du 01/09/2025. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 42 Rue Saint-thibault 51200 EPERNAY. Adresse du nouveau propriétaire : 31 B Rue Chocatelle 51200 EPERNAY. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..